



## Statistiques de réussite 2024/2025

- **45% de réussite au diplôme**
- **51%** sont en emploi, en formation ou en création d'entreprise 3 mois après la formation
- **100%** de stagiaires satisfaits de manière globale

### Nous contacter

- Tél : 03 84 58 49 62
- Email : cfppa.valdoie@educagri.fr
- Site web : [www.cfppavaldoie.fr](http://www.cfppavaldoie.fr)
- Adresse : 95 rue de Turenne  
90300 VALDOIE



« CFPPA de Valdoie »

[WWW.VALDOIE-FORMATION.FR](http://WWW.VALDOIE-FORMATION.FR)



# CAP agricole - JARDINIER PAYSAGISTE

Formation continue - Niveau 3

## OBJECTIFS

- L'ouvrier du paysage ou le jardinier aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes,...). Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés.

Les travaux sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

## PUBLIC CONCERNÉ

- **Adultes salariés ou non, ayant un projet professionnel défini et souhaitant acquérir une qualification, se perfectionner ou se reconvertir dans le secteur des espaces verts**
- **Demandeurs d'emploi de plus de 16 ans inscrits à France Travail avec un projet professionnel validé par un prescripteur (France Travail, Mission locale, Cap emploi)**

## PRÉ-REQUIS

### CONDITIONS D'ACCÈS

- **16 ans minimum**
- **Projet professionnel** dans le domaine de l'aménagement ou de l'entretien d'espaces paysagers
- **Dossier de candidature** et test de positionnement
- **Maîtrise** de l'expression écrite et orale du français
- **Stage d'immersion en entreprise ou entretiens conseil avec des professionnels**
- **Entretien de motivation** : pertinence du projet, motivation du candidat, positionnement...

Statut	Tarifs horaires	Financement	Rémunération - indemnisation
Demandeur d'emploi ayant validé un projet avec France Travail ou prescripteur	/	Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté	France Travail ou Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté
Salarié(e)	15€/h	Congé de Transition professionnelle / Pro'A / CPF / Autre	Consultez l'OPCO compétent
Particulier	9€/h	Autofinancement	Non prévue

Capacité d'accueil	Durée moyenne totale	Dates	Recrutement
15 stagiaires	en centre de formation : <b>780 heures</b> en entreprise : <b>420 heures</b>	septembre à juin	janvier à octobre

**Code CPF** 245533    **Code RNCP** 38386    **Code Certifinfo** 85117

SIRET N° 1990024600012—Déclaration d'activité n° 4390P000790

## 7 BLOCS ORGANISÉS EN MODULES

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### ÉVALUATION DE LA FORMATION

La formation alterne entre plusieurs modalités :

Apports théoriques basés sur une approche professionnelle, visites d'entreprises, témoignages d'organismes et de professionnels, travaux pratiques, études de cas, jeux de rôles, accompagnement personnalisé au projet, individualisation et évaluations en cours de formation (travaux pratiques, QCM, exercices, échanges oraux...).

Individualisation du parcours de formation en fonction des diplômes acquis avant l'entrée en formation et /ou



### OBTENTION DU DIPLÔME

- Le diplôme est délivré aux stagiaires ayant validé les 6 UC (Unités Capitalisables) du référentiel de certification par un jury régional
- Les stagiaires n'atteignant pas les compétences minimales pour l'obtention des différentes UC ont la possibilité de se présenter pendant 5 ans pour les UC manquantes.
- Les stagiaires peuvent choisir de ne s'inscrire qu'à une seule UC

### POURSUITE D'ÉTUDES, PASSERELLES ET DEBOUCHES

Ce CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en Certificat de Spécialisation-CS Constructions paysagères OU Jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés ou en Brevet Professionnel (BP) ou Bac Professionnel Aménagements Paysagers.

Le titulaire de ce CAP peut être ouvrier du paysage, jardinier, agent d'entretien des espaces verts. Il exerce dans des entreprises de travaux paysagers ou collectivités. En collectivité, via des concours internes, il ou elle pourra accéder à un grade supérieur.

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

#### Inscription :

- Dossier complet à transmettre au secrétariat
- Entretien de positionnement
- Courrier de réponse à votre candidature sous 10 jours suivant l'entretien

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser aux personnes ci-dessous. [cfpa.valdoie@educagri.fr](mailto:cfpap.valdoie@educagri.fr)

- Référent pédagogique : Sandrine RENAUDOT
- Référente administrative : Laura BOUDELH
- Référente handicap : Nadia PERRIN



Accessible aux personnes en situation de handicap avec accompagnement personnalisé

### LES + DE LA FORMATION

- Permis B 96 ou permis remorque BE
- Certiphyto décideur (certificat individuel pour l'utilisation de produits phytosanitaires)
- Habilitation électrique BS chargé d'intervention élémentaire basse tension
- CACES A R482 (conduite en sécurité des engins)
- AIPR Opérateur (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)
- Certificat SST (Sauveteur secouriste du travail)